

**COMPTE RENDU REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 24 juillet à 20 h 00, le conseil municipal de la commune de Saint-Sylvestre, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique TERRANA, Maire

Date de la convocation : 18 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 11

Présents : Mme Angélique TERRANA, M. Bernard GIBAUD, Benjamin COLLIN, Mmes Géraldyne MORELL-BONNEAU, Marie-Claire VASSEUR, Sophie BERLAND, Mireille KIEFFER, MM. Yves LACROIX, Nicolas FERMOND, Frédéric MORA

Absents et excusés : Mmes Sabine RICHEN, MM. Raymond FAURE, Frédéric ROUMILHAC, M. Jérôme BERLAND, (procuration à Mme Sophie BOUSSAROQUE)

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claire VASSEUR

**ORDRE DU JOUR**

- Travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente : avenants et financement

**TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE : AVENANTS ET FINANCEMENT.**

Madame le Maire informe l'Assemblée de l'état d'avancement du projet de réhabilitation de la salle polyvalente. Les consultations des entreprises sont en cours avec pour objectif de disposer de l'ensemble des devis mi-septembre.

Elle rappelle les caractéristiques du projet et indique alors à l'assemblée que le coût des travaux est estimé à ce stade de l'opération à 410 000 € HT compte tenu principalement de la prise en compte des exigences du SDAP concernant l'aspect du bâtiment et de façon accessoire de la modification du système de chauffage des locaux qui devrait permettre de bénéficier de meilleures subventions au titre de la réhabilitation énergétique.

Elle précise que le plan de financement prévisionnel s'établirait donc à ce stade de l'opération comme suit :

<b>DEPENSES</b>		
Travaux		410 000 €
Provision pour imprévus et aléas (5%)		20 500 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>430 500 €</b>
<b>Frais d'études préalables</b>		
Etude topographique		1 615 €
Diagnostic amiante		1 861 €
Etude de sols		1 169 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 645 €</b>
<b>Honoraires de maîtrise d'œuvre</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>47 570 €</b>

<b>Frais d'ingénieries annexes</b>	
Assistance technique à maîtrise d'ouvrage	2 647 €
Mission de coordination CSPS	1 840 €
Mission de contrôle technique	2 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 687 €</b>

<b>Frais annexes</b>	
Frais de dossier et d'appel d'offre	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 €</b>

### **Coût de l'opération**

Montant estimatif total du coût de l'opération H.T.	490 902 €
TVA	98 180 €
<b>TOTAL</b>	<b>589 082 €</b>

### **RECETTES**

Etat DETR (30% du coût d'opération avec possibilité de majoration de 10% au titre des rénovations énergétiques)	<b>171 816 €</b>
FDIL	51 600 €
Conseil Général (aide acquise sur le montant initial)	80 049 €
Aide complémentaire département (40% du coût complémentaire)	<b>90 229 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>393 694 €</b>

<b>Reste à charge commune</b>	<b>97 208 €</b>
-------------------------------	-----------------

Vu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le coût des travaux en résultant ainsi que le coût d'opération
- Approuve le plan de financement présenté et le montant de la participation à inscrire au budget de la commune ;
- Sollicite auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR au taux le meilleur possible ;
- Sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention complémentaire au taux le meilleur possible ;
- Autorise le Maire à signer l'avenant au contrat du Coordonnateur SPS et à celui de maîtrise d'œuvre conformément aux dispositions régissant le contrat de ce dernier.

VOTE :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

### **QUESTIONS DIVERSES**

L'appel d'offre pour la salle des fêtes est terminé, 3 lots sont infructueux, il sera lancé de nouveau le 28 Août 2023.

FIN DE LA SEANCE A 22 H 15